https://fr.aleteia.org/2013/03/21/embryon-le-debat-confisque/

Embryon : le débat confisqué



28 mars, une date fatidique pour le respect de la vie humaine

Encore une semaine, et les Français risquent de se réveiller en apprenant que la recherche sur l'embryon humain est désormais autorisée, après une réflexion en catimini entre experts et politiques. Les citoyens auront été tenus à l'écart d'un choix de société aussi fondamental.

Même si on dit aux citoyens que c'est dans une ambiance tendue que cela s'est passé – et c'est bien peu pour un sujet d'une telle portée éthique – la proposition de loi, examinée **mercredi 20 mars** par la commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, a été votée.

Le dernier round se tiendra jeudi 28 mars, date de l'examen du texte en séance publique à l'Assemblée Nationale.

La recherche sur l'embryon fut la pierre d'achoppement des débats, au moment de la révision de la loi de bioéthique, il y moins de deux ans. Et voici qu'elle a passé dans la quasi indifférence les étapes parlementaires depuis décembre et le vote au Sénat, rappelle la Fondation Jérôme Lejeune, dans un communiqué publié mercredi. Elle dénonce « l'ultralibéralisme libertaire des partisans de cette réforme sociétale inédite et fondamentale qui fait de l'embryon une chose. » (Fondation Lejeune)

Cela fait des mois que la Fondation Lejeune interpelle députés et citoyens sur le terrain éthique, affirmant que : « L'embryon humain est un être humain et non un amas de cellules » et que « ceci est un constat scientifique, pas une opinion ou une conviction ».

En raison de l'ampleur du bouleversement que provoquerait une telle réforme, celle-ci est vivement contestée par des experts de différentes disciplines qui mettent notamment en avant les dernières avancées de la science :

Des scientifiques dénoncent le passéisme de la recherche sur l'embryon humain face notamment à la spectaculaire percée des cellules iPS du Prix Nobel Yamanaka.

Des juristes soulignent le changement de paradigme majeur qui se profile à propos du statut de l'embryon, sans débats ni Etats Généraux pourtant obligatoires.

Des politiques s'opposent au détricotage de la loi de bioéthique de 2011, à l'erreur stratégique d'engager la France sur une recherche dépassée et inutile, et au contremessage bioéthique envoyé aux citoyens.

Ensemble, ils dénoncent le scandale de la dégradation de l'embryon transformé en réactif chimique livré aux laboratoires de l'industrie pharmaceutiques.

Mercredi 20 mars, devant la Commission, plusieurs députés UMP ont mis en exergue les enjeux du texte de la réforme qu'ils jugent « *inquiétant* », regrettant aussi le manque de temps accordé au débat :

Sur le fond, ils redoutent de voir attribuer à l'embryon « *un statut infra-humain* » le rendant « *disponible pour la recherche de l'industrie pharmaceutique* ».

Sur la forme, ils dénoncent un examen législatif mené « en catimini ». (La Croix)

Si demain, on lève l'interdiction et que l'on fait passer la dignité au second plan, « comment s'opposer à d'autres évolutions comme le clonage thérapeutique, voire le clonage reproductif? » interroge le juriste Bertrand Mathieu.

Forte de 45 000 signatures contre le texte, et de 100 000 cartes de protestation destinées aux députés, commandées via sa campagne <u>Vous trouvez ça normal?</u> la Fondation Jérôme Lejeune ne désarme pas et appelle les citoyens français à se mobiliser contre cette réforme bioéthique fondamentale avant qu'il ne soit trop tard en signant la pétition et en envoyant un mail à son député

sur: www.vous-trouvez-ca-normal.com.